



## MAIRIE DE CURIENNE

Arrondissement de Chambéry  
Département de la Savoie

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance de 27/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq et vingt-sept novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Curienne, régulièrement convoqué le vingt-et-un novembre par lettre adressée à chacun de ses membres, dans le lieu habituel de ses séances, salle communale, Curienne, sous la présidence de M. Stéphane BOCHET, Maire.

**Quorum : 8**

**Présents** : S. BOCHET, N. PERROUD, C. CHEVALIER, P. RASTELLO, B. NARETTO, Y. JENNEPIN, L. THILL, L. VIALE.

**Absents** : M. COUDURIER, A. LECOINTRE, Y. MARTINET, S. PONTIUS, F. PISANO, M.-A. COPPA, J.-P. BARON.

**Délégations de Vote** : M. COUDURIER à S. BOCHET, F. PISANO à B. NARETTO, J.-P. BARON à P. RASTELLO.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et Monsieur Ludovic VIALE ayant été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération à 19h30.

**DCM 2025 / 05-06**

**BUDGET – Demande de subvention pour la restauration de l'église au titre de la DETR/DSIL**

**Patricia Rastello, 3<sup>e</sup> adjointe, rapporte à l'assemblée :**

Par délibération n°2025/04-03 du 20 octobre 2025, le Conseil municipal de Curienne a sollicité plusieurs subventions destinées à accompagner la commune dans l'opération de restauration de l'église Saint-Maurice. Le plan de financement prévisionnel ayant depuis été réajusté, il convient de délibérer à nouveau afin de déposer une demande de subvention adaptée et optimisée au titre de la DETR/DSIL.

Le nouveau plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RESSOURCES PREVISIONNELLES		
Postes de dépenses	Montant	Etablissement subventionneur	Montant sollicité	Commentaire
Etude préalable	4 920 €	Département - FDEC	80 044.80 €	Année 2026
Couverture	153 000 €	Département - FDEC	84 920.00 €	Année 2027
Maçonnerie	24 000 €	Etat - DETR	129 971.00 €	Pour l'ensemble des travaux
Enduit/peinture	165 000 €	Région	5 000.00 €	Patrimoine remarquable
Electricité	28 000 €			
		Financement de la commune	74 984.00 €	
		<b>Total € HT</b>	<b>374 919.80 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>374 920 €</b>			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DEMANDE** aux services de l'État une subvention de 129 971€ au titre de la DETR/DSIL pour financer cette opération ;
- **DEMANDE** aux services de l'État l'autorisation d'engager les travaux avant accord de financement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à ce projet.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité.

Fait à Curienne, le 27/11/2025

**Stéphane BOCHET,**  
Maire de Curienne.



**Ludovic VIALE,**  
Secrétaire de séance.



DCM 2025 / 05-06